



Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

A la suite d'une convocation du 04 avril 2023, les membres du Comité Syndical du Sydemme se sont réunis au siège administratif sis 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le mardi 11 avril 2023 à 17h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydemme.

✓ **Etaient présents : 29**

Mesdames, Messieurs Roland ROTH, Philippe SCHUTZ, Pierre LANG, Mireille CINQUALBRE, Germain DERUDDER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Joël NIEDERLAENDER, Jean-Luc LUTZ, Jean MEKETYN, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Hubert BUR, André DUPPRE, Bernard PETRY, Christian CLEMENT, Salvatore FIORETTO, François GATTI, Francis SCHORUNG, Cathia HEIM, Serge STEBLER.

✓ **Représentée : 1**

Madame Sabrina HASSINGER représentée par Gaetano CIGNA.

✓ **Excusés : 15**

Madame, Messieurs, Alexandre CASSARO, Claude KLEIN, Chantal PLATTE, Freddy LITTY, Guy BORN, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Pascal LAUER, Emmanuel SCHULER, Gabriel WALKOWIAK, Gérard THIEL, Roland GLODEN, Gabriel GLATH, Jean-Jacques WURSTEISEN, Joël ROMANG.

✓ **Excusés ayant donné procuration : 8**

Madame, Messieurs Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Cyrille FETIQUE a donné procuration à Joël NIEDERLAENDER, Emmanuel THIRY a donné procuration à Luc BALLASSE, Simone RAMSAIER a donné procuration à André DUPPRE, Jean Paul TINNES a donné procuration à Christian CLEMENT, Marc SENE a donné procuration à Francis SCHORUNG, Jean-Claude HUBERT a donné procuration à Cathia HEIM, David SUCK a donné procuration à Serge STEBLER.

✓ **Absents : 2**

Messieurs Pascal HELFENSTEIN, Pierre THIL.

03. FINANCES

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2022

Le Comité syndical,

CONSIDERANT le déficit d'exploitation de l'exercice d'un montant de 852 782,73 € ;

2023/25

Envoyé en préfecture le 27/04/2023
Reçu en préfecture le 27/04/2023
Publié le
ID : 057-255704900-20230411-202325-DE

CONSIDERANT le déficit d'exploitation reporté 2021, soit 11 550 474,83€ ,

CONSIDERANT dès lors le résultat d'exploitation cumulé 2022 déficitaire à hauteur de 12 403 257,56€ ;

Après avis favorable des membres du Bureau et de la Commission finances réunis le 3 avril 2023,

Après en avoir délibéré, par :

38 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention.

Décide

- De reporter en section d'exploitation le déficit d'exploitation de l'exercice 2022 d'un montant de 852 782,73€.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 11 avril 2023

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de la publication de la délibération, le 27 avril 2023
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 27 avril 2023